

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

## SÉANCE DU 27 FEVRIER 2020

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 21 février 2020, s'est réuni à 20h30 à la Salle des Fêtes de Baccarat sous la présidence de Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR, Président.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mmes Rose-Marie FALQUE, Yvette COUDRAY, Jocelyne CAREL, M. Christian GEX, Mmes Sabine TIHA, Sabrina VAUDEVILLE, MM. Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, François MEYER, Mme Marie-Jo GEORGES, MM. Fernand PHILIPPE, Alain VINCENT, Jean-Paul FRANÇOIS, Gilles SAUMIER, François GENAY, Bernard VAUTRIN, Alain THIERY, Mmes Marie-Lucie HENRY, Bernadette GAUCHÉ M. Gérald FRANÇOIS, José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Etienne CREMEL, Mme Virginie BURTIN, M. Hervé BERTRAND, Mme Edith BAGARD, MM. Frédéric BREGÉARD, Ludovic CHAUMET, Mmes Anne-Marie di MARINO, Joëlle di SANGRO, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, MM. Jacques LAMBLIN, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Mme Colette MANSUY, M. Pascal BURGAIN, Mmes Claudine COLAS, Mélanie CHERRIER, MM. Jean-Luc DEMANGE, Vincent VAUTHIER, Francis VILLAUME, Alain FORTIER, René KRYZS, Gérard RITZ, Mme Damienne VILLAUME, MM. Jean-Marie LARDIN, Pascal MARCHAL, Christian TISSOUX, Jacques PISTER

**ÉTAIENT EXCUSÉS :** M. Gérard FRANÇOIS, Mme Caroline GEORGÉ (*pouvoir à M. Jacques DEWAELE*), Mme Florence DUPAYS (*remplacée par M. Gilles SAUMIER*), MM. Ghislain GALLAND, Gérald BARDOT, Pierre-Jean COURBEY (*pouvoir à M. Benoît TALLOT*), Christian FLAVENOT (*pouvoir à M. Jacques LAMBLIN*), François FRASNIER, Mme Annie GUILLEMOT, MM. Jonathan HAUVILLER (*pouvoir à M. Ludovic CHAUMET*), Jean-Luc LEFEUVRE, Mmes Catherine PAILLARD, Michèle WALTER, MM. Joël GERARD (remplacé par Mme Mélanie CHERRIER), Bernard ZABEL (remplacé par M. Alain FORTIER), Mme Marie-Françoise MEYER (pouvoir à Mme Virginie BURTIN), MM. Philippe ALAVOINE, Laurent GELLENONCOURT

**ÉTAIENT ABSENTS :** MM. Pascal BAUCHE, Michel BOESCH, Mmes Brigitte FLEURANTIN, Alexandra HUGO, Anne LASSUS, Catherine LAURAIN, MM. Bernard RECOUVREUR, Aziz SAHIN, Mmes Daphné VELTIN-DESSAUVAGES, Marie VIROUX, MM. Jean-Marie LECLERE, Gérard COINSMANN

**RAPPORTEUR :** M. Hervé BERTRAND

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme Virginie BURTIN

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 5 MARS 2020 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

### DÉLIBÉRATION N° 2020-051 : Economie - Modification du bail à construction concernant la création d'un Centre d'Innovation et de Vitalisation du Territoire sur la commune de Flin

Dans le cadre du dossier de création d'un Centre d'Innovation et de Vitalisation du Territoire (CIVIT) sur la commune de Flin, il est rappelé à l'Assemblée les délibérations suivantes : n° 2017-278 du 4 septembre 2017 portant demande de subventions, n° 2018-151 du 28 juin 2018 concernant la maîtrise d'œuvre, n° 2018-248 du 22 novembre 2018 actant notamment la signature du bail à construction, n° 2019-126 du 27 juin 2019 concernant l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre et n° 2019-272 du 17 décembre 2019 modifiant l'emprise du bail à construction.

Suite à ces différentes délibérations et afin d'arrêter définitivement ce projet, il est proposé à l'Assemblée :

- ✓ d'apporter une modification aux conditions du bail à construction qui prévoyait dans la délibération du 22 novembre 2018 une durée de 25 ans en actant, en lieu et place, une durée de 30 ans,

- ✓ d'acter la mise en place d'une convention d'occupation domanial avec Passeport Prévention en lieu et place du bail commercial permettant une durée plus longue sans application d'une clause de renouvellement et sans indemnité d'éviction à l'échéance.  
Le montant du loyer annuel est estimé à 77 193.30 euros H.T

*Le Conseil de Communauté, à l'unanimité,*

- Autorise le Président à signer le bail à construction avec la société Transalliance concernant Centre d'Innovation et de Vitalisation du Territoire sur la commune de Flin sur une durée de 30 ans
- Autorise le Président à signer une convention d'occupation domaniale de 30 ans, avec un loyer annuel estimé à 77 193.30 euros H.T avec la société Passeport Prévention.

Fait et délibéré à Baccarat, le 27 février 2020

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-200070324-20200227-2020-051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/03/2020

Pour expédition conforme,  
Le Président,  
Laurent de GOUVION SAINT CYR.